

ou Roche, sous la Chonière contenant icelle partie vingt-trois bicherées mesure de Lyon, lequel tènement est traversé par le ruisseau appelé *du ponton*. Argent fort 7 s 10 d 1 pille-froment 1 bichet 1½ avoine 2 raz 1½ 1½ 1½ vin 5 quartes 1¼ geline 2 ¾ 1½. (1).

André Benay vigneron habitant au hameau de l'Épine paroisse de Colonge-au-Mont-d'Or, a reconnu à la rente noble de l'archidiaconné de l'Île-Barbe le 14 may 1779 devant M<sup>e</sup> Morel et son confrère à Lyon.

Premièrement. Une vigne située en la paroisse de St-Cyr-au-Mont-d'Or, au territoire appelé *des Costes de la Chaus ou sous la ville*, contenant une bicherée. Geline 1½ poulet d'août 1½.

Possède en outre de la rente noble de la *table abbatiale* de l'Île-Barbe suivant sa reconnaissance des même jour et an et même notaire que cy dessus datée.

2<sup>e</sup> *item* partie d'une vigne située en la paroisse de Colonges, au territoire du *chargeur*, contenant un quart de bicherée mesure de Lyon — froment 2½ 1½ de coupe.

## SOMMAIRE

Geline 1½.

Poulet d'août 1½.

Froment 2½ 1½

A cette époque, les quatre confins étaient remplacés dans certains terriers par des *cartes terrestres* ou mieux de *plans cadastraux* où le bien de chacun était figuré avec

---

(1). Cette propriété bourgeoise doit son existence à la famille Constantin et a pris d'elle le nom de la *Constantinière* dans les terriers de la fin du xiv<sup>e</sup> siècle et au commencement du xv<sup>e</sup>. Elle figure sur les autres cartes cantonales sous le nom de *Clos Bergier*. Elle appartient de nos jours à monsieur Chomer, négociant à Lyon, qui l'a considérablement embellie.